

Le premier syndicat de médecins spécialistes de France

I/ Politique de rémunération : acte, forfait et capital

Revalorisation de l'acte pour les consultations en 4 niveaux en mettant fin à la jungle des multiples lettres, revalorisation et simplification de la CCAM et vente du cabinet 2030 en fin de carrière.

II / Accès aux soins et soins non-programmés : Une priorité qui a un coût

Valoriser les organisations, promouvoir l'espace de liberté tarifaire et développer téléconsultation, télé-expertise et télé-surveillance.

III/ Délégation de tâches : le médecin c'est le patron

Refuser les officiers de santé et développer les entreprises médicales.

IV/ Rémunération sur des objectifs fixés par le médecin

Faire de la pertinence et de la qualité des modèles qui valorisent l'expertise.

V/ Valoriser l'innovation et le Cabinet 2030

Faire de l'innovation une valeur capitalistique pour le médecin spécialiste, développer l'innovation avec la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée et des startups dans l'intérêt des médecins spécialistes.

VI/ Retraite et attractivité des jeunes

En janvier 2020 dans le projet de loi retraite, la CSMF a obtenu une avancée majeure pour régulariser une injustice sociale qui faisait qu'un médecin en cumul emploi-retraite cotisait sans l'acquisition de nouveaux droits. Aujourd'hui, Les Spécialistes CSMF en demandent l'application immédiate.

Pour les jeunes : le libéral ça s'apprend, organisation de stages et formations pour les internes.

VII/ Organiser la transmission des cabinets

Aider les médecins à vendre leur entreprise médicale.

VIII/ Coordination Spécialistes et Généralistes, c'est l'équation de l'efficacité pour la médecine libérale

La CSMF est un syndicat poly-catégoriel qui revendique haut et fort la coordination et la complémentarité entre les médecins et tous les professionnels de santé. Celles-ci doivent être valorisées et améliorées.

IX/ Qualité de vie du médecin

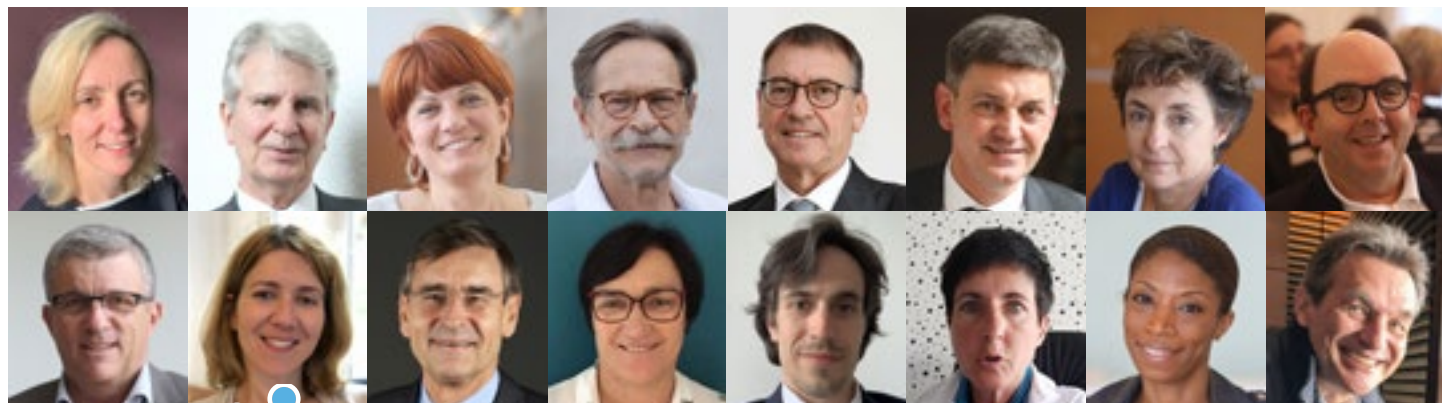
Le monde a changé, les médecins aussi. Il faut organiser l'activité médicale en respectant la vie des médecins.

X/ Environnement : nouvel enjeu des médecins libéraux

Faire de l'environnement et de son impact sur la santé un enjeu majeur pour la médecine libérale : consultation santé-environnement-prévention, cabinet vert etc.

XI/ Spécificité des Praticiens de Blocs Opératoires : indépendance et rémunération spécifique

Faire des CME le lieu de pouvoir et de décision pour les médecins, valoriser le coût de la pratique de la CCAM.



INNOVATION + EXPERTISE + FORMATION + COORDINATION =

L'ADN de la CSMF



Le cabinet médical 2030, une entreprise qui doit se vendre

Cette grande idée, qui va changer le visage de la médecine libérale, est un véritable plan Marshall de la médecine de ville. C'est la raison pour laquelle elle figure en bonne place dans les projets politiques des médecins généralistes et spécialistes de la CSMF pour les élections aux URPS.

Conçu en collaboration avec la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée, le Cabinet 2030 s'organisera autour de l'innovation technique et organisationnelle. Il sera proposé quels que soient la spécialité et le mode d'exercice, il sera à géométrie variable et permettra de soigner plus et de soigner mieux, tout en préservant la vie personnelle du médecin libéral.

Le Cabinet 2030 sera un creuset d'innovations qui permettra au médecin de se concentrer sur son expertise en le déchargeant de tout ce qui peut entraver son quotidien. Il lui permettra de diagnostiquer, de soigner et de surveiller en présentiel ou à distance. De nouvelles technologies viendront l'épauler à l'intérieur comme à l'extérieur de son cabinet et le médecin sera connecté à ses confrères et à l'hôpital dans l'intérêt des patients.

Ce Cabinet 2030 nécessitera des investissements en innovation. Des aides devront être allouées par l'État : ce sera un des grands enjeux de la négociation conventionnelle future. Nous savons que l'État sera très attentif à cette proposition, car le Cabinet 2030 permettra de proposer une offre de soins plus étoffée aux patients de notre pays.

Cette organisation médicale aura ainsi une valeur ajoutée qui sera labélisée, et permettra au médecin de vendre son entreprise médicale lorsqu'il décidera de cesser son activité.

Un juste retour des choses pour ceux qui auront capitalisé dans l'innovation. Il y a quelques années on vendait sa patientèle, en 2030 (et peut-être même avant) on vendra son organisation.

Un Cabinet 2030 témoin sera exposé au siège de la CSMF dès le 1er octobre 2022 pour l'inauguration du siège rénové de la CSMF et il sera présenté en région dans le cadre de la caravane de l'innovation.

Ensemble construisons la médecine libérale de demain.

Coordination : marque de fabrique de la CSMF

Syndicat poly-catégoriel, la CSMF revendique haut et fort la coordination et la complémentarité entre les médecins des différentes spécialités mais aussi entre tous les professionnels de santé. Cette coordination est le reflet de l'exercice médical quotidien. Elle peut trouver différentes formes dans l'organisation territoriale aujourd'hui masquée derrière des acronymes dans lesquels on voudrait nous faire rentrer coûte que coûte. La médecine est un exercice collectif et nous le savons tous, depuis nos premiers pas à la faculté. Il l'est d'autant plus aujourd'hui à l'heure où nous devons trouver, entre tous, la nécessaire réponse à la demande de soins de nos concitoyens dans tout le territoire et y adjoindre des critères de qualité et le concept de valeur en santé qui sied à notre engagement professionnel.

La CSMF est née de cette complémentarité et de cette coordination. Nous la revendiquons haut et fort comme nous revendiquons une médecine d'expertise laissant une part importante à l'innovation et à la formation.

Découvrez nos candidats, notre programme détaillé

